



**ÉNERGIE
PARTAGÉE**

Formations Énergie Partagée : Objectif, 20/20 en 2020 !

Web'EnR

19 novembre 2019





L'offre 2020

LES MODULES DE FORMATION

Les modules transversaux



● 7 modules

----- pour toutes et tous -----

● M1 : Découverte

----- pour les groupes constitués -----

● M2 : Communication mobilisation

● M3 : Organisation et dynamique de groupe

----- pour les groupes en structuration et/ou en développement -----

● M4 : Co développement (idéal pour les collectivités et les projets d'envergure)

● M5 : Structuration juridique et financière

● M6 : Mécanismes de financement (pré requis le M5)

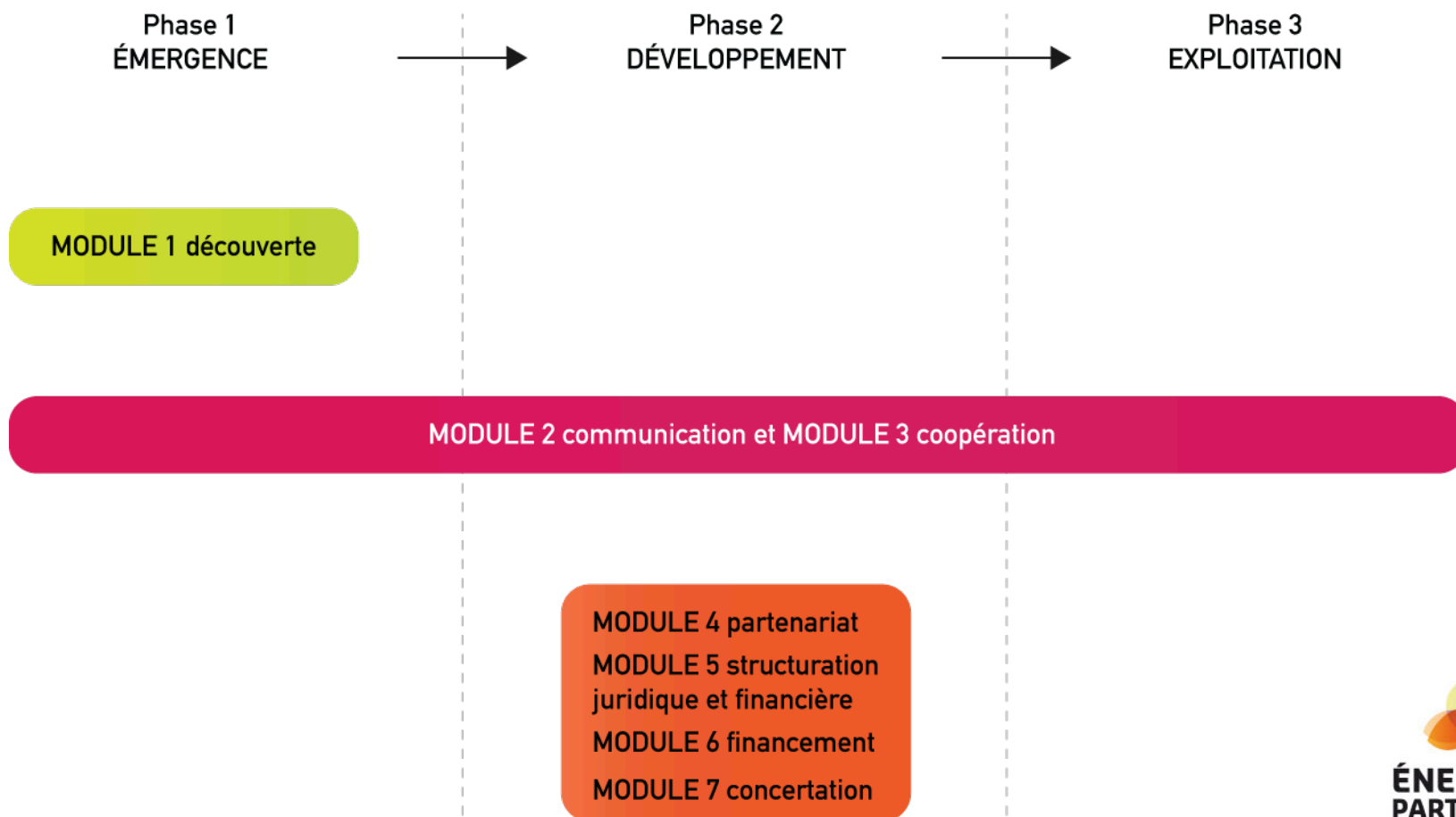
● M7 : Concertation (idéal pour les collectivités et les projets d'envergure)

● Tous les détails ici : <https://energie-partagee.org/outils/formations/details-preinscriptions/>

Les modules transversaux



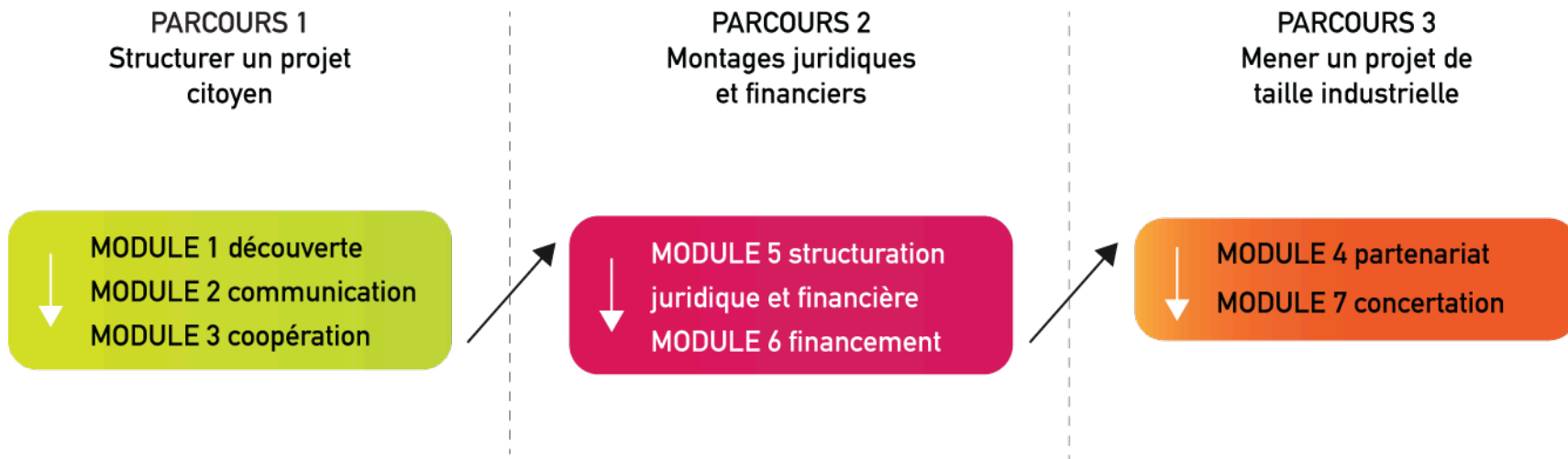
● Les modules par phase du projet



Les modules transversaux



● Les parcours de formation

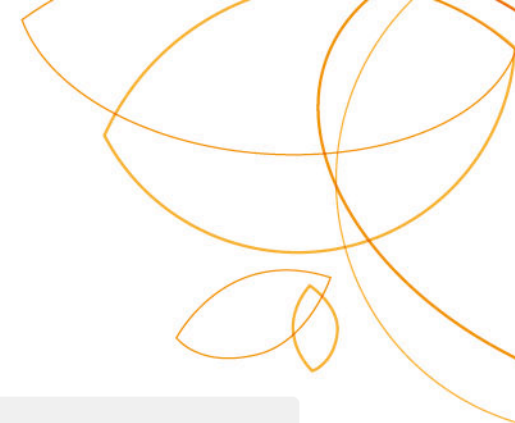


Les modules transversaux



- **Une pédagogie innovante : 4 outils ludiques pour mieux faire passer le courant**
 - Frizzle : Un puzzle sous forme de cartes et de frise chronologique et thématique pour comprendre toutes les étapes d'un projet d'EnR participatif et citoyen !
 - TerritoDiag : Un jeu de cartes pour partager le diagnostic d'un territoire, cartographier toutes les ressources et les contraintes d'un projet d'Enr.
 - EnRisk : Un jeu de stratégie sur le financement du développement d'un projet pour comprendre l'intérêt et les effets des partenariats sur la gouvernance, et les retombées économiques locales.
 - Dans la peau d'un projet Enr citoyen : Un jeu de rôle prenant place dans une société d'exploitation d'une installation EnR pour comprendre les piliers du montage juridique (statuts, pacte d'actionnaires) et les négociations entre investisseurs.

Nouveau ! Le module filière



● La méthanisation



Nouveau ! Module filière : S'impliquer dans un projet de méthanisation sans monter une usine à gaz

Une formation pour connaître les enjeux territoriaux et environnementaux, découvrir les outils et les acteurs clés, comprendre le modèle économique et les points de vigilance ainsi que maîtriser les références de projets de méthanisation existants.

DÉTAILS ET INSCRIPTION



**ÉNERGIE
PARTAGÉE**

Nouveau ! Le module filière



● La méthanisation

- **Se renseigner et se pré inscrire** : <https://energie-partagee.org/outils/formations/details-preinscriptions/module-filiere-simplifier-dans-un-projet-de-methanisation-sans-monter-une-usine-a-gaz/>
- **2 ressources introductives (webinaires)** :
 - Le montage de projet et le rôle des acteurs publics : <https://energie-partagee.org/ressource/webenr-methanisation-le-montage-de-projet-et-le-role-des-acteurs-publics/>
 - Les enjeux de l'appropriation locale et les outils à disposition des collectivités : <https://energie-partagee.org/ressource/webenr-methanisation-les-enjeux-de-lappropriation-locale-et-les-outils-a-disposition-des-collectivites/>



L'offre 2020

COMMENT SE FORMER ?

3 modes d'organisation des formations 1/3

● Les sessions « organisées » par EP

- Tous les modules de formation sont ouverts aux pré inscriptions.
- Dès que le nombre de pré inscrit.e.s est suffisant, EP propose une date (en général à Paris).
- Prix / par stagiaire :
 - 600€ pour les agents de collectivité et salariés avec possibilité, pour certains, de prise en charge par les OPCO dans le cadre des droits à la formation professionnelle
 - 100€ pour les membres de collectifs citoyens adhérents d'EP

Vos droits à la formation



L'employeur verse chaque année une cotisation pour la formation de ses salariés.

Ces fonds sont mutualisés et gérés par divers organismes en fonction du statut de la structure

- **Par le CNFPT pour la fonction publique territoriale,**
- **Par un Opérateurs de Compétences Agréé (OPCO) pour les associations et entreprises**

Par exemple, Uniformation est l'OPCO des associations relevant de la branche de l'animation.

Vos droits à la formation

Le versement annuel de la cotisation par votre employeur vous autorise à faire une demande de prise en charge de certaines programmes dispensés par des organismes de formation référencés

- **Enercoop Languedoc-Rousillon est en ligne avec toutes nos valeurs et possède ce référencement.**



Vos droits à la formation



Il existe plusieurs outils pour devenir acteur de son parcours de formation professionnel. Le plus adapté dans le cadre de notre programme est...

● Le plan de formation

Il existe 2 possibilités d'actions de formation dans ce cadre :

- Adaptation au poste de travail :
 - Sur le temps de travail
 - Rémunération habituelle, avec application du régime des heures supplémentaires en cas de dépassement

- Développement des compétences :
 - Sur le temps de travail : dans ce cas avec rémunération habituelle
 - Hors du temps de travail : dans ce cas avec versement de l'allocation formation* (50% du salaire net exonéré)

Ces actions de formations peuvent se faire à la demande de l'employeur ou du salarié, avec acceptation de l'employeur dans ce dernier cas.

Exercer votre droits à la formation



● Votre plan de formation

Pour bénéficier de ces dispositions, inscrivez-vous vite à la formation qui vous intéresse.

- Enercoop Languedoc-Rousillon accompagne votre employeur dans les démarches de constitution du dossier avec votre OPCO.

Dans la mesure où votre OCPO attribue les fonds au fur et à mesure des demandes, **Il est nécessaire de réaliser une demande d'aide financière le plus en amont possible des actions de formation.**

- Certains OPCO prennent en charge directement d'autres peuvent délivrer un accord de principe et rembourser l'employeur ensuite.

3 modes d'organisation des formations 2/3

● Les sessions « sur-mesure »

- EP vend à un tiers organisateur une prestations de formation
- Prix par session d'une journée : 1750€ (comprenant le déplacement, la préparation, l'exécution et l'administratif).
 - NB : Si 3 stagiaires d'une même structure professionnelle ou territoriale veulent se former (sans pouvoir faire jouer leur droit à la formation) cette solution est plus avantageuse qu'une session organisée : (3X600€ vs 1750€).
- Le tiers organisateur est libre de sa grille tarifaire

3 modes d'organisation des formations 3/3

● Profiter de places libres dans certaines sessions « sur-mesure »

- EP vend à un tiers organisateur une prestations de formation
- Le tiers organisateur peut choisir d'ouvrir sa session à des acteurs complémentaires locaux ou extraterritoriaux.
- Vérifier régulièrement le planning des formations sur le site EP

27
NOV

Montpellier

10 places

Réseau EC-LR

**Comprendre les mécanismes de
financement des projets d'EnR de territoire**



Bilan

2019 UNE ANNÉE RECORD !

Plus de 40 sessions organisées

● Encore beaucoup de disparités régionales



Plus de 40 sessions organisées

En lien étroit avec les réseaux régionaux

Énergie Partagée en Centre-Val de Loire



Raphaël MERCEY
☎ 06 64 47 54 51
raphael.mercey@energie-partagee.org

Réseau Taranis (Bretagne)



Amandine PIERRE-LOTI
☎ 07 89 31 17 29
amandine.lotil@enr-citoyennes.fr



Youena LUGUE
☎ 06 37 80 06 77
youena.lugue@enr-citoyennes.fr

Réseau Énergies Citoyennes en Pays de la Loire (ECPDL)



Claire LEGRAND
☎ 02 23 63 20 88
claire.legrand@enr-citoyennes.fr



Robin DELOOF
☎ 02 23 63 20 88
robin.delooof@enr-citoyennes.fr

Réseau Cirena (Nouvelle-Aquitaine)



Charlène SUIRE
☎ 06 64 54 71 95
charlene.suire@cirena.fr



Magali MARTIN
☎ 06 52 26 78 03
magali.martin@cirena.fr



Esther DUFAURE
☎ 06 82 15 84 84
esther.dufaure@cirena.fr

Énergie Partagée en Île-de-France



Alexandra LAFONT
☎ 01 81 80 23 34
alexandra.lafont@energie-partagee.org



Adrienne PERNOT DU BREUIL
☎ 06 40 11 83 32
adrienne.pdb@energie-partagee.org



Grand Est Citoyen et Local d'Énergie Renouvelable



Ardennes Champagne
Léna MIGNE
☎ 03 24 32 03 23
l.migne@ale08.org



Alsace
Coline LEMAIGNAN
☎ 03 89 50 06 20
coline.lemaignan@alteralsace.org



Lorraine
Sylvain BALLAND
☎ 07 68 62 46 99
energies-citoyennes@asso-ler.fr

Réseau Énergies citoyennes en Bourgogne-Franche-Comté



Paul-Jean COUTHENX
☎ 07 68 96 15 10
paul-jean.couthenx@coopawatt.fr



Anne-Marie BAILLY
☎ 06 29 62 46 31
anne-marie.bailly@coopawatt.fr

Auvergne-Rhône-Alpes Citoyennes et Locales Énergies (AURACLE)



Noémie ZAMBEAUX
☎ 06 01 79 47 82
noemie.zambeaux@auvergnerhonealpes-ee.fr

Énergie Partagée en Provence-Alpes-Côte d'Azur

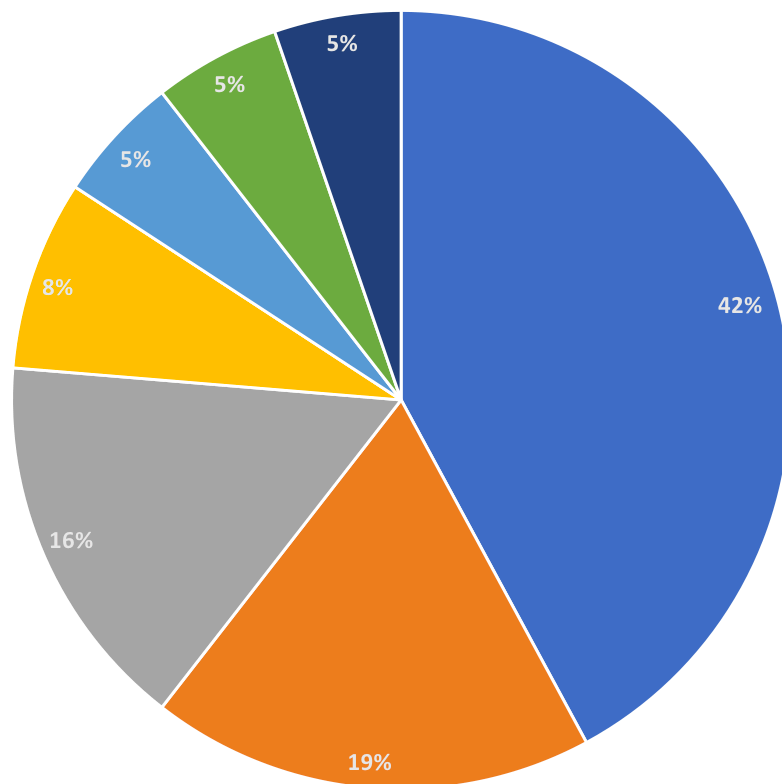


Vincent BAGGIONI
☎ 07 69 70 89 33
vincent.baggioni@energie-partagee.org

Plus de 40 sessions organisées



● L'émergence le thème principal en 2019



■ Découverte ■ Financement ■ Communication ■ Juridique ■ Organisation ■ Co développement ■ Concertation



**ÉNERGIE
PARTAGÉE**